

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail-justice-solidarité

INTERVENTION DE SON EXCELLENCE
PROFESSEUR ALPHA CONDE, PRÉSIDENT DE
LA RÉPUBLIQUE DE GUINÉE AU DÉBAT
GÉNÉRAL DE LA 66^{ÈME} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS
UNIES

NEW YORK, LE 23 SEPTEMBRE 2011

S.V.P., SEUL LE PRONONCE FAIT FOI.

- Monsieur le Président,
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
- Monsieur le Secrétaire Général,
- Mesdames et Messieurs.

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser à cette auguste Assemblée en ma qualité de premier Président démocratiquement élu dans l'histoire de mon pays depuis son indépendance, à l'issue d'un scrutin libre, transparent et crédible et dont les résultats ont été acceptés par tous.

Mon pays a payé un lourd tribut pour l'avènement de la démocratie pour laquelle j'ai consacré près de 50 années de ma vie.

Aujourd'hui la Guinée a tourné une page importante de son histoire.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer les sentiments de gratitude du peuple de Guinée à la communauté internationale, notamment au Groupe international de contact sur la Guinée, pour les efforts inlassables qu'ils ont déployés dans le cadre du retour de mon pays à une vie constitutionnelle normale.

A ces remerciements, j'associe mon frère et ami, le Président du Faso, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, qui, en sa qualité de médiateur dans la crise guinéenne, n'a ménagé aucun effort pour la restauration de l'ordre constitutionnel en Guinée.

Ma présence dans cette enceinte qui en dit long sur l'histoire des peuples et des nations, est l'illustration du retour de la Guinée sur la scène internationale.

C'est le lieu pour moi d'assurer la communauté internationale de l'engagement de mon gouvernement de respecter et de promouvoir les droits de l'homme, de consolider l'unité et la concorde nationale, de bâtir une société démocratique et d'assurer le progrès et la prospérité des populations guinéennes.

Les défis à relever sont nombreux et complexes. La situation socioéconomique dont nous avons hérité n'était point reluisante. Une économie complètement désarticulée avec pour corollaires l'inflation, la corruption, un dysfonctionnement total de l'Etat.

Le résultat de l'élection présidentielle de novembre 2010 traduit donc l'aspiration légitime du peuple de Guinée à un changement profond, susceptible de promouvoir le développement économique et social du pays.

Cette soif de changement se justifie également par le retard considérable accusé par notre pays, en dépit de ses importantes ressources humaines et naturelles.

C'est pourquoi, au lendemain de la présidentielle, nous avons engagé, sans délai, une série de mesures de redressement pour baliser la voie vers une amélioration de la gouvernance dans le pays.

Des stratégies et politiques dynamiques sont élaborées et appliquées pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

Au nombre des réformes engagées le gouvernement accorde une place de choix à l'agriculture, en vue de parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

De même, le secteur minier est en voie d'être assaini, à travers l'adoption d'un nouveau Code plus attractif, qui prend en compte les intérêts de la Guinée et de ses partenaires.

Dans cette dynamique de changement, des actions se poursuivent pour la modernisation et la restructuration du système judiciaire, afin de garantir la promotion et la protection des droits et libertés des citoyens, de créer un cadre incitatif pour les investissements.

Sur le plan financier, la réforme permettra de juguler l'inflation, d'empêcher les détournements de deniers publics, d'éviter l'utilisation de la planche à billets, de combattre la mal gouvernance, l'impunité et la corruption.

Des mesures rigoureuses de gestion tels que l'unicité de caisse de l'Etat, le renforcement du contrôle économique, la refonte de l'administration, ainsi que la réalisation d'audits, arrêteront la saignée financière et corrigeront les dysfonctionnements.

Outre les mesures d'amélioration de la gestion macroéconomique et les réformes structurelles dont je viens de faire état, le gouvernement a élaboré des stratégies de réduction de la pauvreté pour satisfaire les besoins fondamentaux des populations en matière de création de revenus et d'accès aux services sociaux de base, notamment l'approvisionnement en eau potable et en énergie.

Le développement durable étant un objectif majeur du gouvernement, il est évident que les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'environnement font partie des priorités de notre gouvernement.

Mais, ce programme ambitieux de lutte contre le sous-développement et la pauvreté ne peut être réalisé pleinement, sans l'appui constant et effectif de la communauté internationale.

En outre, des négociations sont en cours avec les institutions de Bretton Woods en vue de la signature d'un accord sur le point d'achèvement de l'initiative PPTE, dont la finalité est l'annulation substantielle de la dette guinéenne.

Ceci permettra de libérer des ressources financières importantes qui seront consacrées au développement durable du pays.

C'est le lieu de témoigner notre profonde reconnaissance et de renouveler notre confiance à la Banque Mondiale, au FMI, à la BAD pour les efforts déjà consentis dans la mise en œuvre de notre stratégie de développement.

Aussi, voudrais-je saisir cette opportunité pour exprimer la reconnaissance du peuple guinéen à tous les partenaires de développement bilatéraux, régionaux et multilatéraux, pour leur contribution précieuse à l'effort de développement national.

Monsieur le Président,

La réconciliation nationale reste et demeure la clef de voûte de notre action. Mon approche dans ce processus consiste à impliquer directement les populations à la base. Dans ce cadre, j'ai mis en place une Commission provisoire de réflexion coprésidée par le Grand Iman et l'Archevêque de Conakry. Cette commission est chargée de travailler avec les sages des régions et des préfectures sur les voies et moyens de renforcer la cohésion nationale pour une véritable réconciliation.

Composante de la Nation, l'armée figure au rang de nos priorités. Des réformes visent à en faire une institution véritablement républicaine, garante de la paix, de la sécurité et du développement.

Les femmes et les jeunes constituent les acteurs clés de notre développement socioéconomique. Ces catégories sociales font l'objet d'une attention soutenue de mon gouvernement.

A ce titre, l'autonomisation des jeunes et des femmes constitue un autre volet important.

Monsieur le Président,

Après le déroulement du scrutin présidentiel, le peuple de Guinée s'attèle aux préparatifs des élections législatives, qui consacreront le retour à l'ordre constitutionnel.

Dans ce cadre, nous avons décidé d'établir un fichier sécurisé et numérisé, permettant de corriger les anomalies constatées lors de l'élection présidentielle et d'assurer la participation au scrutin de tous les guinéens en âge de voter.

Monsieur le Président, le Sommet du Millénaire tenu à New York en 2000, s'était engagé dans une déclaration ambitieuse à la hauteur des enjeux, de réduire d'ici 2015 l'extrême pauvreté.

Nonobstant plusieurs rencontres, l'élaboration de stratégies au niveau des Etats et la participation de la communauté internationale, notamment à travers le consensus de Monterrey, les Sommets de Rome sur la sécurité alimentaire et de Johannesburg sur le développement durable, de Beijing sur le développement social, bien de défis restent encore à relever.

Il y a lieu donc d'évaluer périodiquement le chemin parcouru par des mesures d'accompagnement, afin que les nobles objectifs assignés soient atteints.

Cette approche est partagée par les partenaires extérieurs, les partis politiques, la société civile, les syndicats et les autres acteurs.

Malgré les appels répétés à la paix de la communauté internationale, des zones de conflit et de tension persistent dans plusieurs régions du globe, en particulier en Afrique, au Moyen Orient et en Asie.

L'occupation des terres palestiniennes par l'Etat d'Israël constitue une préoccupation constante.

Le peuple palestinien doit exercer ses droits légitimes et inaliénables, y compris le droit au retour sur ses terres et le droit à la création d'un Etat indépendant dans les frontières définies avant juin 1967 à côté de l'Etat d'Israël en paix et en sécurité. Seule cette voie idéale pourrait conduire à une paix globale et définitive, qui est une garantie pour tous les pays de la région, y compris Israël.

L'avènement en Côte d'Ivoire, pays frère et voisin, d'un climat de stabilité est réconfortant, après des années d'affrontements fratricides.

Ma délégation salue la venue de la République du Sud Soudan dans le concert des Nations libres.

La situation humanitaire dramatique qui prévaut dans la corne de l'Afrique constitue une source de grave préoccupation. Les efforts actuellement entrepris par les Nations Unies, l'Union africaine, les organisations et les institutions humanitaires visant à fournir l'assistance et la protection aux populations en détresse, doivent se poursuivre.

L'adoption d'un plan régional intégré favorisant la sécurité et l'autosuffisance alimentaire constituerait une solution durable de la crise actuelle. Toutefois la Guinée attache du prix au dénouement heureux du conflit fratricide en Somalie.

Monsieur le Président,

La République de Guinée s'est toujours associée à l'effort collectif pour la promotion de la paix et de la sécurité internationales. Et elle entend renforcer son rôle dans ce domaine.

Ayant adhéré aux principes et valeurs universels qui sous-tendent cet engagement en faveur de la paix, la Guinée dénonce et condamne les actes terroristes qui continuent d'endeuiller des familles innocentes, le trafic de la drogue et des stupéfiants, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, qui ruinent nos économies et déchirent le tissu social.

Monsieur le Président,

Le thème central de la présente session intitulé : «Rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques» est d'une pertinence remarquable eu égard aux nombreux conflits qui continuent de mettre en péril la stabilité de nos Etats.

Ma délégation considère en effet, que la médiation constitue l'instrument le plus efficace pour la prévention et la résolution des conflits ainsi que pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Il est évident que les Etats doivent créer les conditions sur le plan interne pour prévenir et régler les différends, avec l'appui des Nations Unies.

Aussi, les organisations sous régionales, régionales et internationales doivent-elles s'approprier des mécanismes de médiation tout en travaillant étroitement avec d'autres acteurs telles que la société civile, les organisations des jeunes et des femmes.

Pour le cas particulier de l'Afrique, ma délégation souhaiterait que la priorité soit accordée aux mécanismes africains de médiation, dont l'action s'est révélée efficace en plusieurs occasions.

Compte tenu de la pertinence du thème central de la présente session, la délégation guinéenne a bon espoir que nos débats conforteront d'avantage le rôle et l'action de notre organisation universelle.

C'est l'ONU qui est le creuset de nos aspirations, le reflet de notre vision commune, de notre combat solidaire pour le mieux-être et la quiétude. Pour ce faire, elle doit poursuivre en profondeur les réformes aussi bien dans ses structures, son fonctionnement, que dans ses mécanismes de prise de décisions pour être davantage performant et crédible.

C'est le lieu de réaffirmer la position comme africaine d'Elziwini relative à une représentation plus équitable au Conseil de sécurité.

Dans cette optique, la Guinée continuera de soutenir l'action de notre Secrétaire général dont la brillante réélection nous réjouit au plus haut point, convaincus que nous sommes que ce nouveau mandat lui permettra de poursuivre et de renforcer ses efforts en vue de la réalisation des nobles idéaux consacrés par la Charte.

Je ne saurais terminer sans adresser mes félicitations à S.E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour sa brillante élection en qualité de président de la 66ème session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de sa délicate mission.

A son prédécesseur, S.E.M. Joseph DEISS, j'exprime notre gratitude pour l'excellent travail durant son mandat.

Je vous remercie.